NUMERO 69

VENDREDI 23 MARS 1951

notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT & Cie, S. A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Le mensonge décèle une âme faible, un esprit étroit, un caractère vicieux.

LE TRANSPORT DU PERSONNEL

La semaine qui s'achève a été marquée d'un fait important dans la vie de Notre Entreprise :

L'inauguration de la nouvelle organisation de transport du personnel par la mise en service d'autocars

Avant la sortie, tous les véhicules flambant neuf sont prêts pour le départ

Ainsi donc, tous ceux de nos travailleurs résidant dans les localités les plus éloignées de l'usine, et ils sont nombreux, 380 environ, seront transportés chaque jour, matin et soir, au moyen de véhicules spacieux, propres, bien aménagés, autrement dit avec tout le confort désirable.

En nous réunissant le 20 mars dernier au soir pour inaugurer officiellement ce nouveau service, nous avons fait connaître les conditions de son fonctionnement.

Dans chaque direction, des horaires ont été étudiés de façon à permettre aux usagers de quitter leur domicile à une heure plus tardive le matin et d'y rentrer plus tôt le soir. Désormais, un ouvrier, qu'il réside à Périgueux, à St-Astier, Chantérac, Ribérac, Saint-Louis, Beauronne ou Mussidan, n'aura pas à partir beaucoup plus tôt de chez lui le matin que l'un quelconque de ses camarades habitant à Neuvic ou dans les environs, et retrouvera les siens le soir à peu près à la même heure sans fatigue supplémentaire après sa journée de travail.

Les dispositions prises aussi bien par les instructions données aux chauffeurs que par la désignation des responsables, permettront, nous en sommes certains, un fonctionnement régulier et agréable de ce nouveau système de transport.

Parlant aux usagers, nous avons défini de façon précise, claire et sans équivoque possible la mission dont seront investis les responsables sur chacune des lignes. Ceux-ci devront en cas de panne, d'accident ou autre, prévenir sans tarder l'usine ; ils devront faire toutes suggestions pour l'aménagement des horaires, pour le stationnement, et encore s'assurer du bon ordre à la montée, à l'intérieur et à la descente des cars.

Nous aimons à croire que sur ce dernier point le rôle des responsables sera facile à remplir, qu'ils n'auront jamais à intervenir pour le bon ordre et pour que ces véhicules, qui représentent un matériel très coûteux, soient tenus en bon état de propreté.

Il est agréable à ce sujet de citer en exemple les usagers de la ligne de Périgueux : après sept mois de service, le véhicule qui leur a été affecté est pratiquement à l'état neuf. Que leur exemple soit suivi.

A la sortie de l'usine, les usagers réjouis regagnent leurs cars respectifs

La mission des responsables peut donc se réumer dans cette expression :

Faire en sorte que ce nouveau mode confortable de transport donne son plein effet, et qu'il fonctionne en toute sécurité à la satisfaction générale.

Alors, cet important problème du transport du personnel, à la solution duquel nous nous sommes attachés depuis de nombreux mois, aura trouvé une bonne et heureuse solution.

Une fois encore, Notre Entreprise, fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, aura œuvré pour l'amélioration continuelle des conditions de travail qu'elle offre à son personnel.

Nul doute que cette nouvelle action sociale soit appréciée de tous.

Ch. LEVASSEUR.

AU CERCLE D'ÉTUDES DE LA MAITRISE

La réunion du mardi 13 mars dernier a été marquée par l'agréable présence d'amis en visite à Neuvic que nos agents de maîtrise connaissent bien : MM. Joseph, Muller et Kern.

Avant de donner la parole au conférencier du jour, M. H. Faure, qui devait développer le thème : « L'attachement de l'homme à ses chefs », M. Levasseur retraçait les grandes lignes des sujets antérieurement traités : « L'attachement de l'homme au travail et à l'entreprise ».

Il a rappelé les principes indispensables pour une bonne application des méthodes étudiées et fait ressortir que la meilleure forme de l'autorité, en même temps que la plus efficace, est l'exemple à donner. Il faut encore, poursuivit notre Directeur, que tout ordre, pour qu'il porte son plein effet, fasse réfléchir le chef qui le donne sur ce que serait sa réaction s'il devait lui-même le recevoir.

Autant d'individus, autant de tempéraments et de caractères différents. Il est nécessaire de bien connaître toutes les personnes placées sous nos ordres et dont nous devons coordonner l'action; une grande perspicacité est indispensable et il faudra encore placer chacun là où il sera le plus apte à servir, pour sa satisfaction personnelle d'abord, celle de tous ses camarades, de ses chefs et de l'entreprise.

Puis M. Faure traita le sujet du jour : « L'attachement de l'homme à ses chefs ».

Toute organisation reste lettre morte si elle n'est pas animée par l'esprit des chefs, si ces derniers ne savent pas entraîner vers le but commun les hommes qui leur sont confiés.

« Tel maître, tels serviteurs », dit le vieux proverbe qui en définit long sur les

(Suite page 3.)

AVIS au Personnel

A partir du MARDI 27 MARS 1951, l'horaire du travail sera modifié pour ménager une pause de 10 minutes le matin pour le « casse-croûte ».

Cette pause se fera de 9 h. à 9 h. 10 ; le début et la fin en seront signalés par la sirène de l'usine.

Afin que soient mieux observées les règles d'hygiène alimentaire et de de sécurité, il sera strictement interdit, comme le prévoit d'ailleurs le règlement intérieur, de manger pendant le travail.

En conséquence, le nouvel horaire sera le suivant :

LE MATIN

de 8 heures à 12 heures

(pause de 9 h. à 9 h. 10)

L'APRÈS-MIDI

de 13 h. 50 à 18 heures

« Un Paysage familier »

N'est-ce pas celui que nous avons tous les jours sous les yeux? On ne se lasse jamais de le contempler!

Si la pluie de tous ces jours derniers nous a paru désagréable, n'a-t-elle pas donné un aspect majestueux à notre barrage?

L'EXAMEN RADIOLOGIQUE DU PERSONNEL

Nous avons succinctement relaté, dans notre dernier journal, la visite de dépistage des maladies pulmonaires par les services spécialisés de la Croix-Rouge Française qui eut lieu le lundi 5 mars pour tous les membres de l'entreprise présents à l'usine ce jour-là;

nous nous réjouissions alors de ce premier examen radiologique et des heureux résultats qu'il était permis d'en attendre pour la santé de chacun d'entre nous, cet examen devant se renouveler, dans l'avenir, régulièrement chaque année.

« Les maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied », dit le vieil adage. Trop souvent, hélas! ceux qui en sont atteints paient de leur vie l'acharnement avec lequel elles s'agrippent à leur organisme.

Certes, d'énormes progrès ont été réalisés dans la lutte contre la tuberculose, mais le moyen le plus efficace de la combattre est celui de découvrir cette maladie pernicieuse à son origine, car plus le mal est ancien, plus le traitement sera long et onéreux, il risque même de n'avoir plus d'effets.

Beaucoup de tuberculeux s'ignorent au début de la maladie, ils ne s'arrêtent pas sur certains malaises. Combien de malades aussi ne soupçonnent pas l'importance de leur mal, négligent de se soigner au risque de voir leur santé à tout jamais compromise et devenir un danger pour les membres de leur famille à la maison et pour leurs camarades de travail à l'atelier.

N'éviterait-on pas toutes ces graves complications en décelant la maladie à son origine?

C'est par l'affirmative qu'ont répondu tous les organismes chargés, en France, de l'hygiène et de la santé publique.

Des dispensaires furent créés, des visites périodiques rendues obligatoires à certaines époques de l'existence; progressivement, le dépistage s'organisait. La Croix-Rouge instituait son service de radiologie systématique, et c'est ainsi que des équipes spécialisées, dotées de véhicules appropriés, circulent à travers la France pour effectuer le dépistage là où il n'existait pas de centre, ni de dispensaire, se mettant à la disposition des entreprises leur en faisant la demande.

Les véhicules de ce service comportent, dans leur aménagement, un appareil radiophotographique spécial sur l'écran duquel le sujet à examiner appuie le thorax afin que soit prise sur film son image pulmonaire.

L'appareil de prises de vues, muni d'un dispositif d'optique d'une luminosité environ 16 fois plus forte qu'un objectif anastigmat ordinaire, permet de radiophotographier 250 personnes à la cadence de 150 par heure, sur une bande d'une longueur totale de 5 m. 40.

Les erreurs, quant à la confusion des personnes, sont impossibles du fait qu'une carte portant un numéro d'ordre, placée au bas du thorax, est reproduite sur le film. Celui-ci est développé aussitôt dans un petit laboratoire à l'intérieur du camion afin de s'assurer que toutes les images sont bien reproduites. Si un film, pour une raison quelconque, est défectueux, de nouvelles photos sont reprises immédiatement. Tous les films sont ensuite centralisés dans un laboratoire de la Croix-Rouge où, à l'aide d'une visionneuse (appareil qui projette sur un écran en agrandissant fortement l'image), un radiologue spécialisé note toutes les observations utiles sur la carte ayant servi à l'identification du cliché et transmet toutes les remarques au médecin responsable du service médical de l'usine.

Nous voyons que le médecin averti peut donner ou faire donner au malade les soins que nécessite son état et l'acheminer ainsi vers la guérison.

Les résultats obtenus par ce procédé rapide sont des plus satisfaisants. En effet, les statistiques indiquent généralement 3 ou 4 p. 100 de cas de tuberculose ancienne décelés lors du premier examen. Or, si cet examen est pratiqué tous les ans, on arrive à ne rencontrer que 3 p. 1.000 de cas de

tuberculose récente, donc plus facilement curables.

Il nous est agréable de signaler que cet examen s'est déroulé dans les meilleures conditions, chacun s'étant rendu compte de l'importance qu'il revêtait pour le maintien d'une bonne santé, source de joie de vivre.

Nos Militaires

De Rochefort, Bassel nous écrit.

Il prie d'abord M. Levasseur de l'excuser de ne pas avoir donné de ses nouvelles depuis plusieurs mois et remercie pour le mandat des fêtes de Noël.

« La vie militaire, dit-il, est toujours aussi monotone que par le passé et j'attends la libération avec impatience. »

Il s'intéresse aux sports de l'U.S.N. qu'il suit avec intérêt par l'intermédiaire du journal et formule ses meilleurs vœux pour les matches ultérieurs.

Il lui tarde de retrouver sa famille, sa place à l'usine et tous ses camarades dont il se rappelle au bon souvenir.

Nous lui adressons l'expression de notre amitié et beaucoup d'aimables pensées.

LA TOLÉRANCE de la PÊCHE

LES DIMANCHES ET JOURS FERIES EN TEMPS DE FERMETURE GENERALE

La « Gaule Neuvicoise » nous communique :

Nous informons les membres de la Société que par arrêté du 6 février 1951, le préfet de la Dordogne a autorisé la pêche les dimanches et jours fériés, du 20 mars au 18 mai 1951, dans les cours d'eau de 2e catégorie dont l'Isle fait partie.

Ces jours-là, seule la pêche avec une seule ligne flottante tenue à la main est autorisée. Il faut entendre par ligne flottante celle dont le lest ne doit en aucun cas reposer sur le fond, ni empêcher la ligne de suivre le courant. (La pêche à la ligne posée est donc interdite.)

La pêche au lancer est autorisée dans les mêmes conditions que la pêche à la ligne flottante tenue à la main.

Pour exercer le droit de pêche les dimanches et jours fériés pendant la tolérance, le pêcheur doit être membre d'une association de pêche et de pisciculture, affiliée à la Fédération départementale de pêche et de pisciculture de la Dordogne, et avoir acquitté la taxe dite « du dimanche » par l'apposition du ou des timbres spéciaux sur la carte de pêche.

Ces timbres sont de :

100 francs pour la pêche au coup;

100 francs/250 francs pour la pêche au lancer.

Le poisson capturé en temps de tolérance ne pourra donner lieu à aucun acte commercial (mise en vente, vente, achat).

La pêche au bateau est interdite.

Pêcheurs, mettez-vous en règle !

Nous vous informons aussi que le concours de pêche est prévu pour le 1er juillet.

Tribune Féminine

Une Chaumière et deux Cœurs

« Il suffit de peu de chose pour être heureux », dit-on, et souvent ces paroles s'avèrent vraies.

A l'heure actuelle, nombreux sont ceux qui se trouvent aux prises avec le problème du logement, problème qui devient de plus en plus difficile à résoudre, surtout pour les jeunes ménages.

Aussi, la plupart des jeunes mariés sont aujourd'hui obligés de se contenter d'un petit coin chez les parents de l'un ou de l'autre, tandis que de rares couples ont la chance de pouvoir aménager une ou deux pièces à leur goût.

Quoi de plus agréable que de préparer le nid devant abriter le nouveau bonheur ? Certes, si la place est restreinte, il faudra calculer l'emplacement de chaque meuble; par contre, si le ménage n'est pas encore complètement monté, on aura intérêt à répartir le mobilier déjà existant, de façon à ce que l'appartement ne paraisse pas trop vide.

Une fois ce travail terminé, il reste encore mille manières de rendre une pièce accueillante et coquette; pour cela, il suffit de quelques moments de loisir, oh ! si peu, et aussi d'un peu de volonté.

Les fleurs, par exemple, donnent une note très gaie à n'importe quelle habitation; un petit vase, contenant des fleurs fraîches et disposé bien en vue change déjà l'aspect d'un intérieur.

Il y a également les sous-verre, si facilement réalisables et à peu de frais. Accrochés par ci et par là, ils peuvent servir à animer un mur trop vide.

Pour celles qui aiment les ouvrages, voici encore quelques détails : c'est d'exécuter, avec un bout de tissu et quelques fils en couleur, de ravissants napperons ou autres garnitures, pouvant se faire en n'importe quelle grandeur.

« Modes et Travaux », « Mon Ouvrage », « Le Petit Echo de la Mode », pour ne citer que quelques journaux d'ouvrages, publient toujours de nombreux modèles, faciles à réaliser et à la portée de tous. On y trouve des idées variées, permettant de changer 100 % un intérieur et de le rendre plus familier.

Vous voyez bien qu'il suffit de quelques riens pour transformer votre « home » et, une fois ces changements effectués, c'est avec un plaisir toujours nouveau que vous pénétrerez chez vous le soir, après avoir consciencieusement accompli votre tâche à l'usine.

Vous constaterez par la suite combien il sera agréable de veiller chez soi, dans un cadre nouveau, et vous chercherez de vous-mêmes de nouvelles idées pour l'agrémenter. Y. G.

Surprise de chasse

Ces temps derniers, notre ami Bleynie, magasinier au service 100, aussi bon chasseur que valeureux rugbymen, tira, dans les marais, une bécassine qui périt devant son implacable fusil.

Quelle ne fut pas sa surprise en remarquant, à l'une des pattes de cet échassier migrateur, une bague qui portait l'inscription suivante :

Zoolog Muséum
Copenhagen
798 126
Denmarck

Elle venait de loin pour chercher la mort !

L'art d'accommoder les restes

Il n'y a pas seulement les cuisinières qui s'ingénient à « accommoder les restes ». Cette expression est usitée dans tous les ménages, toutes les industries et son application rationnelle permet l'emploi de bien des matières auxquelles le profane n'attribuerait pas la moindre valeur, et la réalisation d'appréciables économies.

Nous ne parlerons pas ici des restes de cusine, laissant aux ménagères expérimentées le soin de les utiliser savamment en confectionnant des plats qui feront les délices de la famille, mais du procédé de fabrication de talons par l'utilisation des petits déchets de cuir.

Jusqu'à présent, ces « chutes » d'une faible valeur intrinsèque étaient livrées à cer-

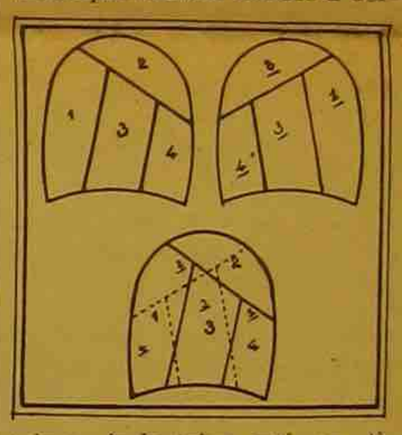

taines industries qui en tiraient des colles fortes, du noir animal, des engrais, des couleurs, des produits factices, etc. Aujourd'hui, elles permettent de faire des talons dont la qualité et la présentation n'ont rien à envier à ceux confectionnés en pièces entières.

Les déchets sont d'abord triés par importance de surface, puis découpés et placés dans leurs casiers respectifs devant l'ouvrier chargé de les assembler en se servant d'une matrice ou moule en bois. Après les avoir disposés comme le montre le croquis, on colle chaque couche en inversant la disposition, de manière que le vide entre deux pièces ne soit jamais au même point et ne représente aucun inconvénient du fait qu'il sera couvert par la pièce de dessous ou de dessus. Au milieu du talon, et pour lier le tout avec entière garantie, un « sous-bout » (pièce entière) consolide le montage.

Les pièces sont clouées les unes aux autres, le « bon bout » est fixé, puis « chevillé », et le talon passe à la presse, ultime opération qui, compte tenu de la colle, des pointes et de la pression que reçoivent les pièces en tous sens en fait un bloc homogène offrant toutes les qualités requises.

NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 5

HORIZONTALEMENT. — I. Rendu à ses foyers. — II. Victime de la folle du logis. — III. Note. Prison provisoire d'une péniche. — IV. Annonce sa visite sans discrétion. — V. Un taon la poursuivit jusqu'en Egypte. Mesure. — VI. Pas les autres. Conventionnel. — VII. Ne se prête pas à la navigation. Ombrage nos promenades. — VIII. Arrose la patrie d'un des plus fameux portraitistes du grand siècle. Tiennent lieu de museaux à certains animaux. — IX. Ravaler à un niveau moins qu'humain. — X. Adverbe. Mode d'expression proprement humain. — XI. Calme et sans soucis. Pronom. — XII. Largement ouvertes. Note.

VERTICALEMENT. — I. Qui manque de la première des qualités mondaines. — II. Mit en menus morceaux. Telle que la fit le créateur. Démonstratif. — III. Possessif. Délicat morceau de boucherie. Gardera pour soi. — IV. Coule en Italie. Article étranger. — V. Préfixe numéral. Partie de la plus grande France. — VI. Préfixe. Illustre poète français. — VII. Ils sont peuplés de savants et de leurs aides. — VIII. Le plus fameux va de Paris à Jérusalem. — IX. Possessif. Consonne doublée. Autrement. — X. Extrêmement agité.

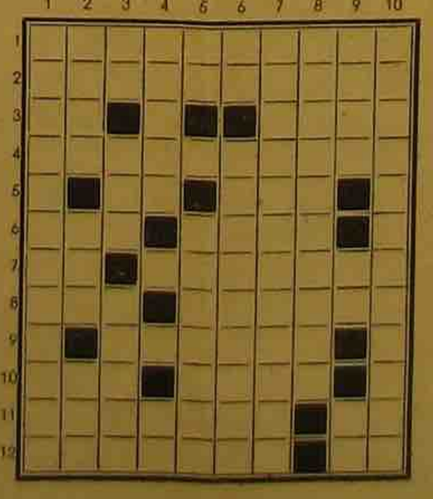

SOLUTION DU PROBLEME N° 4

HORIZONTALEMENT. — I. Corset. Ras. — II. Apaisement. — III. Nécessiter. — IV. Irène. Iso. — V. Ca. Noir. — VI. Utricule. — VII. Leures. — VIII. Eure. Tape. — IX. Rassénère. — X. Dues. — XI. Prématurée.

VERTICALEMENT. — I. Canicule. Ep. — II. Opérateur. — III. Race. Rurale. — IV. Sien. Ires. — V. Essence. Sta. — VI. Tes. Ouste. — VIII. Mi. Il. Ardu. — VIII. Retire. Peur. — IX. Anes. — X. Strophe.

SOUVENIRS
d'un voyage en Lorraine

Le paysage immense, toujours devant nous, finit et recommence. Enfin, le terme du voyage est proche. Ici, sur la droite, un stade; là, une magnifique forêt de sapins attirent nos regards. Plus loin, des maisons, des habitations toutes pareilles. C'est : « Bataville », qui s'offre à nous, nous donnant tout d'abord une impression de grandeur monotone.

Impression de monotonie, de sévérité, qui se dissipe d'ailleurs bien vite au fur et à mesure que nous avançons, que nous prenons contact avec « Elle ». Tout, ici, respire la propreté, l'ordre, l'harmonie. On se laisse prendre au charme de ses bâtiments aux briques rouges où portes et volets peints en vert et jaune, mettent une note gaie. On admire la symétrie de ses belles routes goudronnées, jalonnées de grands arbres. L'entrée à l'internat des employés complète notre idée que les lois de l'hygiène sont rigoureusement respectées. L'œil est flatté par les fraîches peintures claires qui recouvrent les murs, par les parquets et tapis d'une netteté parfaite. Douches, lavabos, chauffage central, nous disent tout le confort destiné au personnel.

Continuons notre visite. Nous découvrons maintenant les magasins de toutes sortes, sans oublier la cantine et son bar, ni la salle de spectacles, où l'on va se réjouir, oublier le labeur quotidien. Tout cela à la disposition du personnel à des prix modiques. Nous ne pouvons qu'admirer la merveilleuse organisation, le bon fonctionnement qui règnent au sein de cette ville moderne.

Nous examinons au passage les multiples et élégants modèles à des prix raisonnables qui ornent la vitrine de la succursale.

Quelques mètres seulement nous séparent de l'usine. L'aspect en est imposant. Ses hauts bâtiments de cinq étages nous donnent, déjà, une impression de puissance inébranlable. Cette idée de force, de productivité, se confirme encore lorsque nous pénétrons dans le bâtiment de fabrication. Dans cet immense immeuble vitré, où la propreté et l'ordre sont de rigueur, nous visitons, tour à tour, les ateliers de manipulation, le modelage avec ses articles confortables et pratiques, puis les ateliers de confection, groupés en une parfaite harmonie. Les différents étages, parfaitement organisés, sont desservis par un mécanisme perfectionné : l'ascenseur. Il serait trop long de faire en détail la description des différents services de cette immense entreprise.

Il faut encore noter : l'imprimerie, bien organisée, et qui tient une place importante dans la vie de l'entreprise.

Et nous nous en allons avec cette dernière impression que l'usine doit sa prospérité à son installation et organisation merveilleuses.

Nous garderons, longtemps vivant en nous, le souvenir de ce séjour à Bataville, parmi des figures amies retrouvées qui nous ont réservé le plus chaleureux accueil et que nous remercions vivement de toutes leurs attentions à notre égard.

Albert Petit.

LE 8me GALA du MIMOSA

Invitée par le Service de Vente de la Société Bata, une petite délégation neuvicoise s'en est allée en Lorraine, au début de ce mois, pour assister au Grand Bal du Mimosa qui eut lieu le 3 mars dernier dans la salle des fêtes de Bataville.

Dans un décor magnifique rappelant la légende de « Cendrillon », cette splendide soirée connut le plus beau des succès.

L'orchestre de la Radiodiffusion Française, animé par Alix Combelle, ainsi que plusieurs attractions, répandirent la joie et créèrent une très belle ambiance. On peut dire que ce gala, auquel de nombreuses personnalités assistèrent, fut des plus réussis.

Qu'il nous soit permis de remercier ici, au nom de la délégation neuvicoise, M. J. Prochozka, directeur des usines Bata, et M. Haensler, chef du Service de Vente, ainsi que tous les amis Hellocourtois pour leur belle réception.

Le dernier-né du Service 190

« Dans l'article « Pelat n'est plus là », M. Ohrel disait, ces temps derniers, que la « 402 », dont nous connaissons tous la longue carrière, venait de nous quitter et serait remplacée par un véhicule pouvant être utilisé à plusieurs fins.

Or cette camionnette est arrivée et a été l'objet d'une vive curiosité. De la même couleur que nos cars Renault, où elle se confondait parmi eux sur les allées le jour où nous la découvrîmes, elle n'attirait d'abord pas beaucoup l'attention. Mais il n'en fut pas de même lors de la sortie de l'usine, à midi, où, seule dans la cour, elle offrait ses lignes harmonieuses et son aspect de confort.

Elle est très large. A l'avant, trois sièges : à gauche celui du chauffeur ainsi qu'un autre à droite (tous deux semblables et fixes). Entre, un troisième, plus petit, pouvant être déplacé selon les nécessités.

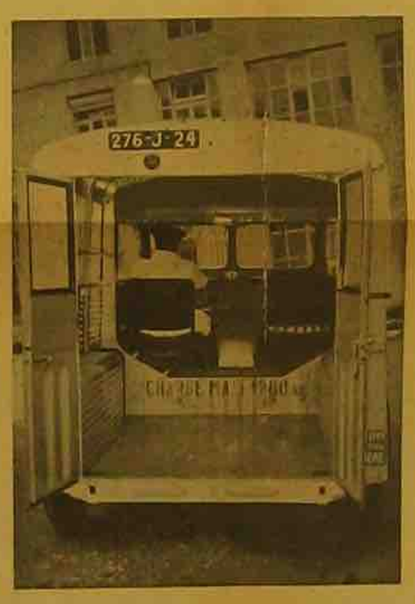

Une tonne de marchandises d'un besoin pressant doit être prise en un endroit indiqué et gagner son magasin respectif à l'usine? Elle est tout indiquée pour son rapide acheminement (force de 1.200 kilos); consommation moindre que les autres camions et vitesse supérieure.

Un grave accident survient-il? Le transfert de l'accidenté ou d'un malade quelconque dans une clinique ou autre s'impose-t-il? Une civière des plus pratiques est aussitôt

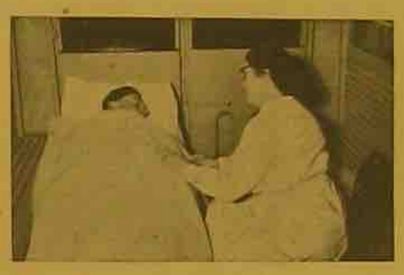

fixée. Un système astucieux permet de la passer en avant ou en arrière, élever ou abaisser la tête du sujet, tandis que le siège intermédiaire dont nous venons de parler est assujetti à l'endroit opportun et réservé à l'infirmière qui pourra aisément surveiller le malade.

La sirène annonce l'incendie; les pompiers sont alertés; il faut vite agir. Un dispositif d'accrochage est adapté à l'arrière, la moto-pompe amarrée, les échelles prennent place solidement dans un appareil qui épouse le toit métallique, les pompiers s'installent et le tout « vole » vers les lieux du sinistre.

Vitrée à la manière des cars elle incite au voyage par la facilité qu'elle procure de pouvoir épier le paysage et de le savourer. Portes à l'avant, à l'arrière et sur les côtés, elle permet aux voyageurs de monter très vite et de s'asseoir confortablement sur deux banquettes finement rembourrées et vite placées dans leurs glissières. Douze personnes bien assises peuvent, vu la largeur, allonger les jambes sans incommoder les voisins.

Elle sera donc très utile pour le transport du personnel lorsque, dans un circuit, une dizaine d'ouvriers seulement seront nécessaires pour effectuer un travail spécial.

Ce sera alors un précieux intermédiaire entre la voiture de tourisme, trop petite pour les contenir, et un grand car dont les frais ne justifieraient pas un tel déplacement.

Comme nous nous l'étions imaginé avant de la connaître, elle n'est pas une unité banale dans le flot des véhicules anonymes, ses utilisations multiples rendront de précieux services profitables à l'entreprise et, partant, à tout le personnel.

Au Cercle d'Etudes de la Maîtrise

(Suite de la page 1.)

moyens propres à attacher l'homme à son chef.

Tout être éprouve le besoin de s'appuyer sur quelqu'un. Ce qui explique pourquoi les foules suivent si facilement ceux qui donnent l'impression d'avoir trouvé une solution aux problèmes de l'heure présente.

Besoin de se sentir apprécié besoin d'être guidé, conseillé, documenté, besoin d'être encouragé, le chef connaît tous ces besoins qui sont plus ou moins apparents chez chacun des sous-ordres. Il en tient compte non pas pour les exploiter, mais pour les développer dans une saine mesure.

En conclusion, le chef doit savoir :

« Confier », et non imposer, les travaux qu'il demande à ses subordonnés;

Aider chacun à surmonter ses difficultés personnelles pour qu'il soit mieux le serviteur de tous;

Faire comprendre le rôle de l'entreprise pour la vie des personnes qui en font partie, pour la vie et l'avenir du pays.

Un débat des plus animés suivit cet exposé plein d'enseignements et, avant la séparation, M. Joseph tira la conclusion de cette réunion en donnant quelques conseils pratiques sur le rôle du chef et l'attitude qu'il doit observer pour s'attacher ses subordonnés.

A la succursale

Marbot

Profitez de la Quinzaine de Pâques

Grand Choix de Modèles et Echantillons

Des bons de 20 % de réduction vous ont été offerts par la Direction à l'occasion des Fêtes de Pâques. Nous vous invitons à les utiliser.

Pour vos Enfants, nous vous conseillons notre modèle Derby box london, à forte semelle crêpe. Pointures 28 à 34. Sacrifié à

1.490 francs

Mieux vaut prendre des lunettes que la canne blanche des aveugles

Lorsque vous vous servez de meules « émeri », soyez prudents; vous risquez perdre la vue.

Méditez sur les deux histoires vraies, que nous relevons dans « Travail et Sécurité », et que nous publions ci-dessous :

« Un vieil ouvrier travaille à la meule... et sans lunettes de protection!

» L'inspecteur lui fait remarquer qu'il court le risque de recevoir dans l'œil un grain d'émeri ou une étincelle de métal.

» L'ouvrier lui répond :

» — Bah! Ça fait 30 ans que je meule comme cela... Les lunettes de protection c'est bon pour les jeunes qui débutent.

» A côté d'un veinard dont les yeux se refusent à accueillir les corps étrangers, nous avons vu un ouvrier qui depuis plusieurs années reçoit en moyenne six fois par an un corps étranger dans l'œil... et s'obstine à continuer à travailler à la meule sans lunettes.

» C'est aussi un veinard dans son genre puisqu'il a toujours ses deux yeux. Mais jusqu'à quand?

» N'est-il pas mieux et plus sûr, de tâcher de rendre l'accident impossible en portant des lunettes de protection, car une chance pareille est rare. »

(Extrait du *Cahier de Prévention de la C.R.S.S. de Strasbourg*, n° 3, juillet 1950.)

N. B. — *Un corps étranger introduit dans l'œil peut avoir les pires conséquences. Rappelez-vous le cas de Mme Plazanet qui, pour avoir trop tardé à consulter l'oculiste, perdit un œil parce que le minuscule grain métallique qui s'y était logé ne fut pas extrait en temps voulu. Il y a quelques mois, notre camarade Rambaud aurait pu connaître le même sort s'il n'avait agi avec promptitude pour se faire soigner; et nous pourrions citer de nombreux autres cas.*

Donc, au moindre accident, même paraissant très léger, consultez l'oculiste!

Ce qu'il faut savoir

(Suite.)

Il est requis également lorsque le malade doit être admis en sanatorium, en préventorium, aérium, maison de convalescence ou lorsqu'il sollicite un appareil de prothèse ou d'orthopédie, une cure thermale ou climatique.

Les prestations peuvent être refusées si cette formalité n'est pas accomplie, ce qui implique, pour l'intéressé, l'obligation d'attendre la réponse expresse, et par écrit, de la Caisse, sauf cas d'urgence.

5° CONTROLE DES MALADES

Le droit aux prestations est subordonné à la condition que le malade se soumette :

a) Au contrôle administratif auquel la Caisse peut faire procéder : enquête des agents des sections locales, des correspondants locaux et des agents visiteurs;

b) Au contrôle médical que la Caisse peut ordonner : examen par le médecin-conseil qui donne son avis sur l'appréciation faite par le médecin traitant de l'état de santé de l'assuré et de sa capacité de travail;

c) Aux obligations imposées par le médecin traitant, en ce qui concerne notamment le repos et les sorties du malade.

D'autre part, le malade ne peut quitter la circonscription de sa Caisse sans y être autorisé par cette dernière. Lorsqu'il tombe malade en dehors de cette circonscription, il doit en aviser sa Caisse dans les 48 heures; celle-ci lui indique la Caisse chargée, pour son compte, de lui assurer les prestations et à la surveillance de laquelle il devra se soumettre.

SPORTS

RUGBY

Neuvic défait la J. S. Astérienne par 22 points (6 essais, 2 transformations) à 0.

Ce derby régional, vu le temps incertain, n'avait pas attiré un nombreux public. Ce fut pourtant un match agréable à suivre.

Dès le coup d'envoi, Saint-Astier incursionne dans le camp neuvicois et s'y maintient pendant un quart d'heure sans pouvoir conclure; puis Neuvic réagit et le jeu s'équilibre. Notre quinze monopolise la balle à la mêlée et effectue quelques beaux départs; mais, par suite de maladresses de nos trois-quarts et une défense sévère, toutes les attaques échouent. Il faut attendre la trentième minute pour voir Bleynie, dans une percée magnifique, faire marquer un très bel essai. La mi-temps survient sur un score inchangé.

A la reprise, Neuvic qui joue avec le vent, s'impose, et nous fait assister à une débauche de jeu ouvert où, malheureusement, trop de maladresses entachent de beaux mouvements qui échouent « in extremis ».

La défense de Saint-Astier est dure, mais notre quinze, qui joue à la main, renverse les attaques sous la conduite de Bleynie et de Boudes qui créent des trous et, par cinq fois, il ira aplatir derrière les buts adverses.

Dans l'ensemble, le jeu fut plaisant. Neuvic fit une belle démonstration.

Bonne tenue de l'équipe qui, malgré la fin des championnats, demeure fidèle au stade et se présenta sur le terrain amputée seulement de Lominé et Choury, blessés.

Foot-Ball

Succès de Neuvic à Champagnac

Neuvic (1) bat Champagnac (1) par 1 à 0.

Champagnac (II) bat U. S. Neuvic (II) par 1 à 0.

En déplacement à Champagnac, nos équipes sont revenues avec deux résultats serrés, reflétant la physionomie des rencontres.

Notre réserve aurait pu renverser le score, car c'est à la suite d'une maladresse que le but a été marqué. Il faut cependant signaler que les jeunes « essayés » ont donné satisfaction et nous autorisent beaucoup d'espoir.

Par contre, notre équipe première nous a agréablement surpris. Le jeu s'est pour ainsi dire cantonné dans la surface de Champagnac et notre défense n'a eu à s'employer que sur quelques attaques parfois dangereuses cependant.

La défense adverse répondit âprement, durement même, et nos joueurs, ne voulant pas encourir de risques inutiles, surent attendre le moment propice qui se produisit en seconde mi-temps. A noter toutefois que plusieurs shoots dangereux se sont écrasés sur la barre ou l'ont frisée.

Notre domination fut constante. Encore un peu de technique et de jeu d'équipe, et nous préparerons une bonne saison prochaine.

COUTRAS ET NEUVIC FONT MATCH NUL

En déplacement à Coutras qui possède, outre deux excellentes équipes, un terrain magnifique, les nôtres ont dû se contenter du match nul.

Ce sont les premières qui ont pénétré sur le terrain et ont entamé le duel. Disons de suite que notre onze est amputé de quatre titulaires, mais que, malgré tout sa technique est supérieure à celle de Coutras.

A la mi-temps, Neuvic mène par 2 à 1 dès la reprise. Le jeu se stabilise, puis Neuvic reprend l'avantage et déjà l'on croit le résultat acquis. Hélas, dans les dernières minutes une balle peu dangereuse, semble-t-il, pénètre dans nos filets, le gardien ayant été gêné par le soleil.

Peu d'enseignements à tirer de cette partie si ce n'est la confirmation du manque de technique et de marquage de notre équipe entière. Il faudra beaucoup de discipline pour remédier à cette infériorité.

Les équipes secondes nous ont fait assister à une partie assez terne où les individualités et les actions personnelles ont pris le pas sur le jeu d'ensemble. Là aussi beaucoup de travail à faire surtout chez les jeunes.

Joueurs, n'oubliez pas d'assister régulièrement aux séances d'entraînement, les jeudis, à 18 heures.

Football! Sport viril mais loyal.

Gagner? Oui! mais seulement dans l'esprit du jeu.

Quoi que vous pensiez de ses décisions, l'arbitre est impartial. Même s'il se trompe, il doit être respecté!

BASKETT-BALL

Coupe de la Jeunesse ouvrière de la Direction départementale des Sports. — Saint-Michel-de-Montaigne bat Marbot par 20 à 19.

C'est devant un nombreux public, sur la place de la République, à Mussidan, que s'est déroulée cette partie importante entre deux favoris de la Coupe. Comme l'indique le score, elle fut ce qu'elle promettait et indécise d'un bout à l'autre, tenant constamment joueuses et managers dans une impatience fébrile.

Elle débuta à 16 heures, sous la direction de M. Raspiengeas. D'entrée Saint-Michel se montra menaçant et ouvrit la marque par deux beaux paniers. Loin de se décourager, Neuvic se ressaisit aussitôt et la réplique par Lautrette ne se fit pas attendre. Saint-Michel dominait sensiblement tandis qu'une ardeur nouvelle se manifestait chez les nôtres où Hardy et Lautrette se dépensèrent sans compter. De chaque côté, les descentes mirent à rude épreuve les défenses et Daunat et Couffin émergèrent sans cesse. La mi-temps fut sifflée sur le score de 15 à 13 en faveur de Neuvic.

La partie reprit aussi rapide. Saint-Michel força l'allure, combla son retard et acquis l'avance d'un panier qui ne dura pas, car Hardy, par un tir de loin, égalisa. Neuvic retrouva l'avantage, fit bien courir la balle, mais ses tirs manquèrent de précision et Lautrette ne marqua qu'une fois après six tentatives; elle sortit, à dix minutes de la fin, pour quatre fautes, suivie de près par Hardy. Saint-Michel reprit la tête et sa supériorité numérique lui assura le faible gain du match par 20 à 19.

Match de barrage pour la demi-finale du championnat de la Dordogne. — Neuvic est défait par les Cheminots de Bergerac.

C'est sur un terrain en très mauvais état par suite des pluies incessantes que s'est déroulé cet important match.

Le coup d'envoi fut sifflé à 16 h. 45. Dès l'entrée, les deux cinq donnent à fond, la balle voyage bien dans chaque camp et, à la grande surprise de nos supporters, Neuvic joue décontracté et donne bonne impression. Après cinq minutes, il n'y a rien à la marque. Aussitôt, sur une belle descente, Hardy sert bien Lautrette qui ouvre la marque pour les nôtres. Ils continuent leur pression; Couffin, à l'arrière, se dépense sans compter et, sur une descente, ajoute un panier magnifique à mi-distance. Bergerac, vivement surpris, se ressaisit, contre-attaque et réalise un panier. Neuvic redouble d'ardeur, repart de plus belle, affirme sa supériorité, et Hardy marque sur un shoot à mi-distance devant le mur de Bergerac. Mais nos joueuses, qui ont fait un gros effort, baissent un peu de régime, ce dont profite Bergerac pour reprendre le dessus. Son jeu plus souple sème un peu le désarroi chez les Neuvicoises parmi lesquelles Couffin et Daunat font bonne garde. Cependant la marque augmente pour l'adversaire et la mi-temps survient sur le score de 7 à 6 en faveur de Bergerac.

La reprise débute favorablement pour Bergerac qui marque d'entrée, ce qui influence le moral de Neuvic, et il prend dès ce moment la direction de la partie. Neuvic est sensiblement désemparé et doit accepter deux nouveaux paniers. Hardy s'emploie activement à stimuler l'équipe qui réagit, mais Bergerac, par Authier et Graveron, active l'allure, la rapidité des passes et des remarques démoralisent les Neuvicoises.

A dix minutes de la fin, Daunat sort pour quatre fautes; notre défense faiblit, ce que sait exploiter Bergerac pour réaliser quatre autres paniers. C'est donc par 24 à 12 que dut s'incliner Neuvic.

Points neuvicois : Couffin, 5; Hardy, 5; Lautrette, 2.

⁂

Neuvic succombe devant Mussidan par 51 à 38

Après un bon départ, Neuvic prenait l'avantage où nous notions 6 points à son actif et accomplissait une belle performance en tenant tête aux favoris. Mais Mussidan réorganisait son équipe; son jeu s'améliorait, il rattrapait son retard et la mi-temps survenait sur le score nul de 16 à 16.

En seconde mi-temps, Neuvic qui avait bien débuté baissa de régime, chacun driblant ou gardant la balle trop longtemps et l'équipe tomba dans la pratique d'un jeu qui fut cause de sa défaite. Mussidan sut mettre à profit cette régression et s'en donna à cœur joie dans le jeu rapide où de belles combinaisons lui valurent de nombreux paniers.

Pour terminer, la réserve neuvicoise rencontrait l'équipe correspondante de Bourgnac qui gagna par 30 à 15, parce que plus aguerrie par plusieurs années de basket; elle mérite bien sa victoire.

PROGRAMME SPORTIF

Football - *Dimanche 25 Mars*

A 13 h. 30, NEUVIC (R) contre St-GERMAIN-DU-SALEMBRE (R)

A 15 h., NEUVIC (1) contre St-GERMAIN-DU-SALEMBRE (1)

Baskett-Ball - *Lundi 26 Mars*

A 14 h., **NEUVIC** (RM) **contre MONESTIER** (RM)
Championnat Honneur)

A 15 h., **NEUVIC** (1M) **contre MONESTIER** (1M)

Le reconnaissez-vous ?

PRÉPARATION MILITAIRE

Nos jeunes gens, dans le dernier entraînement en tir, au Dérot, le samedi 17 mars, ont accusé de sensibles progrès. Bellet s'est encore réservé la première place.

CLASSEMENT

Sur 100, avec 10 balles

1. Bellet : 88;
2. Delord : 80;
3. Dubos : 79.
4. Petit : 75;
5. Menut : 74;
6. Robert Lavaud : 56;
7. Roger Lavaud : 48.

LES MILLE ET UN CHATEAUX DU PÉRIGORD

A Saint-Aignan, le château moderne de la Mothe a succédé à l'antique manoir des seigneurs de Lidonne, construit par une branche cadette d'Hautefort. Non loin de là s'élève le château des Charreaux.

Le Blâme et son affluent la Soue égouttent une série de plateaux où l'on rencontre quelques vieilles demeures. A une demi-lieue au sud des Granges-d'Ans, sur un coteau ombragé, voici Redon, fait de deux corps de logis en retour d'équerre et d'un gros pavillon carré revêtu de lierre. L'ensemble est du début du XIXe, mais a succédé à un repaire ancien qui fut aux de Saint-Yrieix. A une portée d'arquebuse de là, Bussac est une pittoresque gentilhommière rustique. La légende conte qu'un souterrain réunissait Bussac et Redon et qu'une demoiselle de Loqueyssie y fut murée avec son fiancé, le sire de Lortal. La petite bourgade de Sainte-Orse, pressée autour de sa vieille église, cache un ancien château des XVe et XVIe, défiguré par d'impertinentes restaurations. On reconnaît malaisément, dans ces constructions disparates, la noble demeure des Fanlac, des Montferrand-Faubournet, des Chambon de Lissac. Le village possède aussi une gentilhommière du XVIIIe, transformée en école. Gabillou s'enorgueillissait d'un repaire du XIIIe retouché au XVIe. Vaudre, fief des Hautefort de Vaudre, puis des Mondissou La Chassaigne. La légende dit qu'une dame de Vaudre, trouvant sa demeure indigne d'elle, l'incendia pour en construire une plus belle. Au vrai, ce furent les Ligueurs qui y portèrent la torche. Il n'en reste que des murailles démantelées et une charmante porte Renaissance finement moulurée, dont le fronton porte un écusson martelé, gardé par deux animaux héraldiques. Tout à côté, le XVIIIe a construit une lourde demeure sans intérêt architectural, et d'ailleurs bien délabrée.

Le manoir étire son ruban au levant de Périgueux jusqu'au plateau de Thenon. S'il n'est pas d'une magnifique moire, il enserre cependant en ses nœuds une multitude de demeures intéressantes. Dominant le bourg, le château d'Ajat faisait partie, au XIIIe, d'une commanderie des Templiers. Il en reste deux corps de logis barlongs soudés par une galerie à mâchicoulis et par une muraille. La façade nord garde une porte du XVIIIe encadrée de pilastres à chapiteaux, sur lesquels s'insère une archivolte où s'inscrit un cartouche aux armes d'une branche cadette de Hautefort. Le Puy-d'Ajat évoque le souvenir de la famille de Brettes. Le Breuil est une gentilhommière dans le goût du XVIIIe. A Limeyrat, il ne reste pas grand chose du château qui fut aux d'Abzat. A une demi-lieue au sud-ouest, l'Etang, le bien nommé, se mire dans des étangs poissonneux au milieu de belles futaies. Saint-Antoine-d'Auberoche s'entoure de vieilles demeures : Le Chenil, La Cave, qui, au XVIIIe, était au vicomte de Royère, frère de l'évêque de Castres. Le Cros, qui fut aux Calvimont et aux Lambertie. Juchée sur un coteau, La Baisse domine la vallée du Manoir de son corps de logis du XVIIIe, assis sur des substructures du XVe et flanqué d'une tour circulaire ceinturée d'un chemin de ronde à mâchicoulis. Sa cave voûtée révèle un bel appareillage régulier du XIVe.

Jean SECRET.

(A suivre.)

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR
Le Rédacteur : LESPINASSE
Imprimerie PIERRE FANLAC, Périgueux